

DEMANDE DE CERTIFICATION COMMISSAIRE DE PISTE MOTO

Ce document a pour objet de reconnaître la formation de commissaire de piste acquise au moment du passage du CASM si vous avez coché la case « *qualification d'officiel commissaire de piste* » au moment de l'inscription à ce dernier et que vous avez plus de 18 ans.

Ainsi, vous pourrez obtenir l'habilitation à pouvoir officier comme commissaire de piste UFOLEP sur les entraînements et compétitions à réception de la validation par l'UFOLEP Nationale.

Je soussigné, Mme/M. \_\_\_\_\_ Né-e le \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Licencié-e dans l'association \_\_\_\_\_ N° licence \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

atteste sur l'honneur avoir obtenu le CASM N° \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et souhaite faire la demande de certification de Commissaire de piste UFOLEP et je joins la copie de ma licence et de mon CASM.

Date et Signature de l'intéressé-e

Ce formulaire est à renvoyer à [cns.moto@ufolep.org](mailto:cns.moto@ufolep.org) rempli et signé pour validation.